A Paris, le 5 mai 2023

1ère Victoire de la grève pour le respect du droit du travail

chez Derichebourg aux finances publiques à Paris

Mercredi 19 avril, des salarié.es travaillant pour la société Derichebourg propreté se sont mis en grève du fait du non-paiement d'heures de travail effectuées, du non-paiement d'une salariée « oubliée » en mars.

Accompagné.es par des militants du collectif nettoyage de l'U.D. CGT 75 et de la CGT finances publiques Paris, les salarié.es se sont rendu.es à 3 reprises au siège de l'entreprise Derichebourg propreté à La Courneuve.

Leur direction a satisfait les revendications suivantes :

- le paiement du salaire de mars à la salariée « oubliée »

- un avenant d'intégration des heures complémentaires au CDI à temps partiel aux 2 salariées les effectuant depuis octobre 2021, portant le temps de travail à 22,5 au lieu de 15h par semaine

- un avenant de passage de CDD en CDI de 16h hebdomadaire pour la salariée remplaçant depuis juillet 2021 une salariée « Berkani » en retraite pour laquelle la DRFIP avait rédigé un avenant financier

- promettre de payer la totalité des heures effectuées (à suivre)

D'autres revendications restent à satisfaire:

- proposer un CDI à 16h temps de travail minimum conventionnel à une salariée remplaçant une salariée licenciée

- adapter un poste de travail à une salariée reconnue RQTH

- rembourser la part pass-navigo à tous les salariés

La DRFIP a une responsabilité dans cette situation en sous traitant le nettoyage à des entreprises irrespectueuses de la réglementation.

À ce jour, les revendications satisfaites comme celles qui restent à satisfaire correspondent au simple respect du droit du travail en vigueur.

Une première victoire grâce à la grève à la DRFIP

la bataille pour le respect du droit du travail doit se poursuivre